

**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 AVRIL 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 2023.36

***Nombre de membres :***

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	19	Pour :	19
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation :* 7 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents :** M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Valérie DREUILHE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Francis MUSARD, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s) :** Mme Monique PONS pouvoir à Mme Annette BALAGUE.

**Absent(s) excusé(s) :** M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

**Secrétaire de séance :** Mme ARMENGAUD.

**Objet de la délibération : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTAGE RADIOPHONIQUE AVEC LA COMMUNE DE CASTELGINEST POUR L'ANNEE 2023**

**Exposé :**

Depuis le 27 avril 2017, la commune de Castelginest et la commune d'Aucamville conventionnent sur le partage radiophonique au profit de leurs polices municipales respectives et de la gendarmerie de Castelginest. Il s'agit de reconduire la convention de partage radiophonique pour l'année 2023 renouvelable trois fois (par année civile).

La ville de Castelginest dispose d'un réseau radiophonique et met sa fréquence radiophonique ainsi que le matériel d'émission à disposition de notre commune, et plus particulièrement du service de police municipale. Cette utilisation permet d'une part la communication opérationnelle du service et d'autre part la communication intercommunale dans les cas d'évènements majeurs (activation des plans communaux de sauvegarde, alertes météorologiques ...) et/ou de grande ampleur (manifestations sportives ...).

La ville d'Aucamville s'engage à verser annuellement 30 % du prix TTC de la redevance pour usage de fréquences radiophoniques à la ville de Castelginest. Si des frais nécessaires à l'entretien, au dépannage et/ou à la vérification du parfait fonctionnement du matériel surviennent, il sera demandé ponctuellement à la ville d'Aucamville de s'acquitter également d'un montant de 30 % du prix TTC correspondant à l'intervention concernée.

**Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de convention de partage radiophonique pour l'année 2023 établie avec la ville de Castelginest annexé,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article 1** : d'approuver le renouvellement de la convention de partage de fréquence radiophonique avec la ville de Castelginest.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**Article 3** : d'inscrire les crédits correspondants au budget.

Le Maire,

Gérard ANDRE

*Document signé électroniquement*